

Nécrologie.

MARC-ANTOINE PUVIS.

L'agriculture vient de faire une perte immense : la mort de M. Puvis laisse dans les rangs des hommes voués à sa défense et à ses progrès un vide irréparable. Le pays tout entier doit s'affliger d'un évènement qui enlève à la science un de ses plus laborieux et féconds adeptes, à la pratique agricole l'observateur le plus habile et le plus conscientieux. Faire connaître l'homme excellent que nous pleurons, serait au-dessus de nos forces ; il faut lire ses nombreux ouvrages pour comprendre les services qu'il a rendus et savoir combien on doit regretter que la mort soit venue subitement l'enlever au moment où il préparait encore de nouveaux travaux. En le voyant, vieillard si actif, à qui l'expérience avait tant appris, se livrer, quoique âgé de 75 ans, à de nouvelles explorations, les amis de l'agriculture ne pouvaient s'habituer à l'idée que, malgré son grand âge, il ne continuerait pas encore longtemps à éclairer le pays de ses écrits et de ses exemples.

Marc-Antoine Puvis est né en 1776, à Cuiseaux (Saône-et-Loire) ; il appartenait à une ancienne famille du parlement de Dijon. Après d'excellentes études dans lesquelles la tourmente révolutionnaire n'apporta, pour ainsi dire, aucun trouble, il entra en 1797, à l'Ecole polytechnique : il faisait partie de la quatrième promotion de cet établissement qui a donné à la France tant d'hommes distingués dans toutes les branches des connaissances humaines. Peu de temps après, le jeune Puvis suivait les cours de l'Ecole de Châlon-sur-Marne, et il en sortait officier d'artillerie. Il servit sous les ordres du colonel Foy et du général Drouot. Il avait conservé pour ce dernier une vive affection et, peu de temps avant la mort du général, il voulut aller à Nancy pour lui porter un dernier hommage de sa vénération profonde. Après la dissolution du camp de Boulogne, Puvis renonça au service, et, dès 1807, il se consacra entièrement à l'agriculture. Chargé de la gestion d'une fortune assez considérable, il voulait que les soins donnés à ses intérêts privés ne fussent pas perdus pour son pays. Toute sa pratique agricole, tous ses voyages, toutes ses lectures, tous ses actes, pour ainsi dire, avaient un but d'utilité générale. Il avait pris dès lors la devise qu'on lit en tête de ses ouvrages et qu'il a si bien justifiée : *Idoneus patriæ, utilis agris*. Ses compatriotes lui rendirent, du reste, pleine justice, car il fit partie de toutes les assemblées électorales : Conseil municipal de Bourg, Conseil général de l'Ain, Chambre des députés, Conseil général d'agriculture, etc., et partout il laissa la réputation d'un homme aussi savant que bienveillant.

Il n'est, pour ainsi dire, aucun problème agricole ou économique, soulevé durant ces quarante dernières années, dont M. Puvis ne se soit occupé et dont il n'ait hâté la solution. Dès 1814, il fit rendre des arrêts préfectoraux pour l'abattement des bêtes bovines atteintes de l'épidémie qui vint ravager notre pays à la suite de l'occupation étrangère. En 1817, prévoyant la disette